



Pollution tabagique de voisinage : Voisin fumant dans le local technique

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 7 juin 2019

Bonjour,

Je suis en location au rez de chaussée. J'ai un voisin qui habite en rez de jardin. Cette personne fume dans le local technique (partie commune) qui se trouve juste en face de chez lui. J'ai écrit plusieurs fois au bailleur.

Mes courriers restent sans réponses.

Pourriez-vous me dire ce que je dois faire de plus.

Merci

Réponse :

Le seul recours que nous puissions vous conseiller est de faire appel [au conciliateur de justice](#) dont l'une des missions (gratuites) concerne les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux.

Bon courage, tenez-nous au courant et aidez nous, si vous le pouvez, en vous [associant](#) à nos actions bénévoles ou en les soutenant